

# REGLEMENT DE LA LIGUE VETERANS - RETRAITES HANDICAP

## SAISON 2019-2020

**BUREAU de LIGUE :** Président (GIRON Michelle), Trésorier (GUILLERMET André), Trésorier Adjoint (GIRON Jean-Michel)  
Secrétaire ( LEMOINE Patrick ) web : P. LEMOINE

### ARTICLE 1. ORGANISATION

Les ligues sont organisées par le P.B.C. St-Nazaire

### ARTICLE 2. REGLES

- Une licence F.F.B.S.Q. est obligatoire pour jouer. (Licence Fédérale, licence Sport d'Entreprise (Mixte), licence Loisir, licence Handicap (FFH ou FFSA), licence Individuelle valable une saison renouvelable).
- La carte Loisir permet de participer à cette ligue la première année.(Celle-ci est non renouvelable)
- La ligue se joue avec Handicap.
- Maximum de joueurs (ses) indéterminées
- Les Lignes ne sont pas homologués.
- Présence ¼ d'heure avant le début de la ligue.
- Port du maillot du Club obligatoire, jupe Tolérée (Femmes).

### (REFUS)

- **L'état d'alcoolémie n'est pas compatible avec l'activité bowling et au sein de notre Association.**
- Les règlements F.F.B.S.Q. sont appliqués par les capitaines d'équipes qui en acceptent la responsabilité.
- Les dates seront affichées sur le site Internet du Club.

### ARTICLE 3. DATES

La ligue se déroule 1 à 2 fois par mois le Mercredi Après Midi à 14h15, aux dates suivantes :

**Calendrier Définitif au 14/06/2019**

**Rencontre 1° Semestre 2019 : 18/09, 02/10, 16/10, 06/11, 20/11, 04/12 et 18/12/2018.**

**Rencontre 2° Semestre 2019-2020 : 08/01, 22/01, 05/02, 04/03, 18/03, 08/04, 06/05, 20/05, 03/06,**

**ALLER**

**RETOUR**

**Les Trois Parties se déroulent avec Handicap sur la Base de 30% listing National au départ. Puis réactualisée à chaque journée en fonction de la moyenne de chacun.**

Le classement final de chaque division se fait par addition des points acquis à chaque journée, selon le principe suivant :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| ▫ Le 1er de chaque Poule : = 8pts  | <b>Les Poules seront composées de 4 Joueurs ou joueuses et de ce fait ceux-ci se rencontrent tous. Même Principe que la ligue individuelle une montée 2018-2019, une descente et deux joueurs (ses) restent dans la même Poule.</b> |
| ▫ Le 2ème de chaque poule : = 6pts |   |
| ▫ Le 3ème de chaque poule : = 4pts |   |
| ▫ Le 4ème de chaque poule : = 3pts |   |

Un joueur Intégrant la ligue Vétérans-Retraites (Débutant) se verra attribué un Handicap de 30 quilles.

### ARTICLE 4. RETARD – ABSENCES – REPORT ET FORFAIT

En cas de retard, le joueur doit en informer le bowling et le Bureau du Club PBC 06-25-25-16-14.

Il sera autorisé de pouvoir reporter une rencontre, si le nombre de personnes absentes est conséquent. La demande en sera faite au Responsable de ligue (Présidente du PBC).

**(LE BUREAU APPRECIERA LA LEGITIMITE DES ABSENCES)**

### ARTICLE 5. COMPOSITION DES EQUIPES

Pour l'Instant et compte tenu du nombre restreint de personnes à jouer, il n'y aura pas de composition d'équipes. La ligue se jouera en Individuelle, nous verrons par la suite, si de nouveaux joueurs (ses) venaient à arriver.

**NOMBRE DE PISTES EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS ENVIRON 10 A 12 PERSONNES SOIT 4 PISTES ou 4 PAIRES DE PISTES.**

### ARTICLE 6. PRIX et TARIF

La cotisation Individuelle sera établie comme suit :

- |              |      |  |
|--------------|------|--|
| ▫ Dotation : | 0 €  | Obligation pour jouer avoir , la licence Fédérale, licence |
| ▫ Parties :  | 10 € | Licenciés (es),Licence loisir.                             |

**TOTAL : 10€ de Septembre 2019 à Juin 2020**

**La totalité des lignes doit être Réglée le jour même.**

Sont récompensés en fin de saison : Pas de récompense un Pot de l'amitié (Galette des rois par exemple ou autre).

### ARTICLE 7. LITIGE

**Tout litige non prévu au règlement survenant au cours de la compétition sera tranché par le Bureau du PBC.**

